

Concurrence et interconnexion en Europe comme base de la recherche, de la formation et du bien-être

Grâce à une population très bien formée et à d'excellents centres de formation et de recherche, la Suisse a pu relever d'importants défis économiques ces dernières années et s'affirmer dans l'environnement international. En tant que pays fortement axé sur la recherche et l'innovation, nous n'accordons pas seulement de l'importance à la concurrence mais également aux échanges et à la coopération avec d'autres pays, en particulier avec nos partenaires européens. La recherche de pointe est notamment effectuée aujourd'hui dans des projets auxquels prennent part diverses institutions de différents pays. Grâce à sa participation aux programmes-cadres de recherche de l'UE, la Suisse est impliquée depuis 1987 dans cette évolution et doit faire face avec succès à une forte concurrence. Nous pouvons ainsi avancer sur la base de nouvelles connaissances et garantir notre bien-être économique grâce à notre forte position en matière de formation et de recherche. Comme le montre la récente évaluation des programmes-cadres de recherche, des incertitudes dans nos relations scientifiques mais aussi économiques avec l'Europe menacent notre pays en tant que pôle de formation et de recherche. Les Académies s'engagent en faveur d'un règlement durable des relations avec l'UE et rejettent l'initiative pour l'autodétermination car celle-ci met en péril d'importants contrats.

Les fonds européens pour la recherche sont octroyés à l'issue d'un concours très sélectif. Chaque demande de projet est évaluée par un comité d'experts et comparée aux autres requêtes. Seules les meilleures propositions bénéficient d'un encouragement. La relève scientifique et les chercheurs établis qui développent des projets se mesurent ainsi sans cesse aux meilleurs. Nous sommes des acteurs importants dans la Champions League de la science européenne et globale.

Divers programmes d'encouragement créent des incitations pour des coopérations en matière de recherche dans lesquelles des hautes écoles, des institutions publiques et des acteurs de l'industrie collaborent. «Par rapport à d'autres paysages européens de la recherche, la Suisse a un avantage concurrentiel justement dans le dialogue entre science, société et économie», relève le président des Académies suisses des sciences, Antonio Loprieno, qui préside aussi l'association des Académies européennes. L'une des forces particulière des entreprises suisses réside dans les produits de niche et c'est la collaboration avec des partenaires internationaux qui encourage également la vente des produits fabriqués en Suisse.

Une étude du SEFRI a montré que la votation du 9 février 2014 sur l'initiative contre l'immigration de masse a eu un impact négatif sur la participation au programme-cadre de recherche de l'UE Horizon 2020. Le nombre des participations suisses et des coordinations de projets a reculé par rapport au programme-cadre précédent.¹ Entre 2014 et 2016, la Suisse a été temporairement exclue d'Horizon 2020 et ensuite seulement associée à certaines parties. Des chercheurs en Suisse ont de ce fait dû renoncer à des projets, ont été exclus de consortiums de projet ou n'ont plus été invités dans des réseaux existants. Une insécurité créée à court terme nous a pénalisés à long terme.

Notre participation au programme-cadre européen est assurée jusqu'à la fin 2020. A l'avenir, une participation aux programmes de formation et de recherche risque toutefois d'être plus difficile sans accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'UE. C'est pourquoi les Académies suisses des sciences soutiennent un règlement durable de nos relations scientifiques mais aussi économiques avec l'UE. C'est pour cette raison qu'elles rejettent également l'initiative pour l'autodétermination qui sera soumise au scrutin le 25 novembre 2018. Cette initiative met en péril des contrats de droit

¹ Recul participation à des projets de 3.2 à 2.4%, recul coordination de recherche de 3.9 à 2.6%

international très importants pour la position concurrentielle de la Suisse et entraînerait en cas d'acceptation une grande insécurité juridique. Elle sape ainsi la fiabilité de la Suisse en tant que partenaire contractuelle et nuit à l'attractivité de la place scientifique suisse qui a une grande importance pour le bien de notre communauté.

Les **Académies suisses des sciences** regroupent les quatre académies scientifiques suisses: l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) et l'Académie suisse des sciences techniques (SATW). Elles comprennent en outre les centres de compétences TA-SWISS et Science et Cité ainsi que d'autres réseaux scientifiques. Les Académies suisses des sciences promeuvent la collaboration entre les scientifiques à l'échelon régional, national et international. Elles représentent la communauté scientifique aussi bien sur le plan des disciplines qu'au niveau interdisciplinaire et indépendamment des institutions et des branches spécifiques. Leur réseau est orienté vers le long terme et vise l'excellence scientifique. Elles conseillent les politiques et la société sur des questions scientifiques et pertinentes pour la société.

<http://www.academies-suisse.ch>

Liens:

La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-72251.html>

L'initiative pour l'autodétermination affaiblit la position de la Suisse

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-72307.html>

Contact:

Claudia Appenzeller, secrétaire générale, 079 688 82 21, claudia.appenzeller@akademien-schweiz.ch